



Ville de Saint Jean de la Ruelle
INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

- Avoir le droit de vote :
 - posséder la **nationalité française** ;
 - être **majeur (18 ans)** au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
 - jouir de ses **droits civils et politiques**.
- Avoir une attache avec la commune :
 - un domicile principal
 - la qualité de contribuable
 - la qualité de gérant de société.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents en mairie à l'accueil de l'état civil:

- Un **justificatif de votre identité** (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité)
- Un **justificatif de domicile de moins de 3 mois** à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune (exemples : facture d'eau, d'électricité, de gaz).

Une attestation inscription est délivrée sur place.

Contact

Service état civil : 02 38 79 33 00 – etat.civil@ville-saintjeandelaruelle.fr

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

